

ESRDL

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
du lundi 18 octobre 2021, à 19 h,
au local R-141

Parents :

Nom :	Présent
Claude Beaulieu	<input checked="" type="checkbox"/>
Martin Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Lyne Cayouette	<input checked="" type="checkbox"/>
Michel Marcotte	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Milord	<input checked="" type="checkbox"/>
Renée Redmond	<input checked="" type="checkbox"/>
Virginie Ruel	<input checked="" type="checkbox"/>
Cindy Simard	<input checked="" type="checkbox"/>

Enseignants :

Virginie Fillion	<input checked="" type="checkbox"/>
Jérôme Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>
Steve Leblond	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Malenfant	<input checked="" type="checkbox"/>
Christian Roussel	<input checked="" type="checkbox"/>

Direction :

Benjamin Paradis	<input checked="" type="checkbox"/>
------------------	-------------------------------------

Professionnel :

Catherine Morin	<input checked="" type="checkbox"/>
Sophie Dufour (substitut)	<input type="checkbox"/>

Soutien :

Mélissa Albert	<input checked="" type="checkbox"/>
Anik Martin (substitut)	<input type="checkbox"/>

Élèves :

Flavie Couturier (Vincent Bouchard, subst.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Emmie Lapointe (Emmy Dumont, subst.)	<input checked="" type="checkbox"/>

Membre de la communauté :

Édith Samson	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------	-------------------------------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté la régularité de l'assemblée, M. Bouchard débute la réunion.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ajouts ou modification des points :

2.2.1 Le point 14.1 sera présenté en début de rencontre;

2.1.2 Ajouts - 9.1.4 et 9.1.5;

2.2 Point 15 Autres points, ouvert ou fermé

Il est proposé par M. Martin Bouchard que l'ordre du jour soit accepté et que le point *15. Autres points* demeure ouvert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0001

3. ÉLECTIONS

3.1 Président et secrétaire d'élections

M. Benjamin Paradis est nommé président d'élections et Mme Mélissa Albert, secrétaire d'élections.

3.2 Présidence du CÉ

Pour la présidence du CÉ, M. Michel Marcotte propose M. Martin Bouchard. Aucune autre nomination n'est soumise. M. Bouchard accepte la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

3.3 Vice-présidence du CÉ

Au poste de vice-présidence, M. Michel Marcotte se propose. Aucune autre nomination n'est soumise.

3.4 Trésorerie

M. Michel Marcotte propose Mme Marie-Lyne Cayouette au poste de trésorière du conseil d'établissement. Mme Cayouette refuse.

M. Michel Marcotte propose Mme Mélissa Albert au poste de trésorière du conseil d'établissement. Elle refuse.

M. Vincent Bouchard propose M. Jérôme Lebel au poste de trésorier. M. Lebel accepte.

3.5 Secrétariat

Mme Julie Malenfant propose Mme Mélissa Albert au poste de secrétaire. Mme Albert accepte.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2021

4.1 Adoption du procès-verbal du 14 juin 2021

Les membres ont fait la lecture du procès-verbal du **14 juin 2021**.
M. Claude Beaulieu propose l'adoption du procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0002

4.2 Suivi au procès-verbal

4.2.1 Retour sur la lettre envoyée à M. Déry par le CÉ concernant la glace synthétique. La lettre n'a pas été remise à M. Déry. Mme Mélissa Albert enverra la lettre à M. Martin Bouchard qui la fera parvenir à M. Antoine Déry, directeur général du CSS, et à Mme Marie-Lyne Cayouette, représentante du CÉ au conseil d'administration du CSS.

4.2.2 Mme Samson demande si une requête a été faite auprès du CSS afin de pouvoir conserver les sommes inutilisées en 2020-2021 au sein de l'établissement. Aucune requête n'a été faite à cet effet. Toutefois, les montants inutilisés ont été réinjectés sous forme de mesures destinées à venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés en lien avec les situations vécues durant la pandémie.

5. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

6. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Aucun changement n'a été apporté aux règles de régie interne.

7. SUJETS POUR ADOPTION

7.1 Planification des dossiers en 2021-2022

Le calendrier de la planification des dossiers est présenté.

Marie-Claude Milord propose l'acceptation du point.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0003

8. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES

Le calendrier suivant est proposé :

- Lundi 6 décembre 2021;
- Lundi 17 janvier 2022;
- Lundi 14 mars 2022;
- Lundi 9 mai 2022;
- Lundi 13 juin 2022.

M. Bouchard propose de faire les rencontres en présence, mais en cas de tempête, il propose de tenir la rencontre par Teams en avisant les membres avant 16 h le jour même.

Mme Marie-Lyne Cayouette propose l'adoption des dates.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0004

9. SUJETS POUR APPROBATION

9.1 Activités et dérangements pédagogiques

Point	Date	Type	Élèves / degré	Activité	Responsable	Préautorisation Date / initiales
9.1.1	28 octobre 2021	VS/DP	213 élèves finissants et 5 élèves du PAI	Rencontre Cégep-secondaire et journée régionale à la formation professionnelle	Sarah St-Pierre	2021-09-30/CCÉ
9.1.2	24 novembre 2021	VS/DP	9 élèves de 5 ^e secondaire	Chercheur-e d'un jour	Julie Thibaudeau	2021-09-30/CCÉ
9.1.3	12 avril 2022	VS	277 élèves de PAI, FMS, FPT et 5 ^e secondaire	Projet Impact	Olivier Dickner	2021-09-23/CCÉ
9.1.4	2 novembre 2021	VS	28 élèves d'Exporaction 2	Activité exploratoire	Liza-Marie Claveau	S/O
9.1.5	19 novembre 2021	VS	45 élèves de PÉI 3	Choix aliments Projet Design	Valérie Bélanger	2021-10-15/CL

Une question est soulevée quant à la durée d'une demi-journée de la rencontre Cégep-secondaire qui se tenait habituellement la journée entière. Nous vérifierons avec Mme St-Pierre et la réponse sera acheminée aux membres par courriel.

M. Michel Marcotte propose que les activités soient approuvées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0005

9.2 Mesures dédiées et protégées

M. Paradis présente le tableau des mesures que nous prévoyons recevoir en 2021-2022. Les sommes ont été versées aujourd'hui même et il faudra valider si les montants versés sont les mêmes que ceux prévus.

Cette année encore, notre école s'est vu verser un montant important dans la mesure Activités parascolaires. Les dépenses engagées pour organiser des activités gratuites accessibles à tous les élèves de l'école peuvent être payées avec cette mesure, par exemple, le salaire des surveillants et des entraîneurs, la location d'un transport scolaire, l'achat d'équipement et de matériel sportif, etc. Mme Jadia Archambault-

Wakil, animatrice de vie étudiante, a été engagée pour une deuxième année consécutive afin d'aider nos techniciens en loisirs dans l'organisation des activités parascolaires. Il est également possible d'utiliser cette mesure pour apporter de l'aide académique aux élèves. Cette possibilité existe à cause de la pandémie.

La mesure École accessible et inspirante est libre de presque toutes contraintes. Elle peut servir à payer une facture de moins de 300 \$ pour un projet qui ne répond aux critères d'aucune autre mesure, mais qui saurait rendre l'école accessible et inspirante.

M. Paradis précise que la mesure Seuil minimal des services aux élèves est déjà engagée au complet.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Milord que le point soit accepté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0006

9.3 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence

M. Paradis présente le document dans lequel les changements sont surlignés en jaune. Il mentionne que l'étude de la SEVEQ aura lieu cette année, ainsi qu'une étude qui sera menée par l'UQAM afin de mesurer l'impact du programme Arts-études sur la réussite et la motivation des élèves.

Il souligne la mise sur pied d'ateliers où les élèves de PCA, CCC et de PRÉ se mélangent selon leurs intérêts.

Il nous informe qu'il est maintenant possible pour les élèves de dénoncer une situation via Optana dans Mozaik.

Finalement, une intervenante de l'organisme La montée est présente 3 jours sur 5 à l'école pour sensibiliser les élèves à l'utilisation abusive des écrans. Depuis la distribution des infonuagiques à tous nos élèves, nous avons constaté que plusieurs les utilisent sur l'heure du dîner pour jouer à des jeux vidéos.

M. Vincent Bouchard propose que le document soit approuvé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0007

9.4 Engagement de Patric Nadeau pour la prise des photos scolaires de 2022-2023 à 2024-2025

ÉTANT DONNÉ QUE M. Patric Nadeau fait les photos scolaires à un coût nul pour l'école;

ÉTANT DONNÉ QU'il offre une presque infinie variété d'ensembles photo à commander;

ÉTANT DONNÉ QU'il redonne à l'école une ristourne de 10%;

ÉTANT DONNÉ QUE la satisfaction à l'égard de son travail est élevée;

IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Simard que le conseil d'établissement de l'École secondaire de Rivière-du-Loup demande à ce que M. Nadeau soit engagé pour la prise des photos scolaires pour les trois prochaines années, soit jusqu'en 2024-2025 inclusivement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2021-2022-0008

10. REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Édith Samson est la représentante de la communauté pour l'année scolaire 2021-2022.

11. RAPPORTS

11.1 Comité de parents

Mme Cayouette résume la rencontre du 5 octobre 2021. Une demande a été faite pour que les substituts au comité de parents deviennent des membres et assistent aux rencontres. Si cette demande est acceptée, Mme Cayouette fera le suivi à M. Michel Marcotte, substitut au comité de parents de notre CÉ.

11.2 CCSEHDAA

11.2.1 Procès-verbal du 21 juin 2021

Le document a été envoyé aux membres. M. Beaulieu résume la dernière rencontre.

11.2.2 Rapport annuel 2020-2021

Le document a été envoyé aux membres.

11.3 Trésorerie

Aucun rapport à présenter.

12. FORMULAIRE À REMPLIR PAR TOUS LES MEMBRES

12.1 Dénonciation d'intérêts

Tous les membres du CÉ doivent signer le formulaire de dénonciation d'intérêts et le remettre à Mélissa Albert.

13. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

- ▶ Marie-Claude Milord, parent
- ▶ Renée Redmond, parent
- ▶ Flavie Couturier, élève
- ▶ Emmie Lapointe, élève

Mme Albert va envoyer le lien vers la formation à tous par courriel.

14. POINTS DE LA DIRECTION

14.1 Présentation du nouveau processus de sélection au PÉI

Le point a été présenté en début de rencontre, car nous avons Mme Valérie Bélanger comme invitée.

Mme Bélanger explique que depuis plusieurs années, les élèves doivent passer l'examen de Brisson et Legris pour s'inscrire au PÉI. Les responsables de ce parcours à notre école se sont questionnés si cette méthode est la meilleure pour sélectionner les élèves.

Comme le PÉI n'est pas un programme d'élitisme, mais se basant plutôt sur les valeurs des élèves, une nouvelle façon de sélectionner les élèves a été élaborée. Il s'agit d'une activité en quatre étapes qui permettra d'observer chez les élèves différentes aptitudes. Ils auront aussi à rédiger une lettre de motivation de 100 mots. La sélection pour l'année scolaire 2022-2023 aura lieu le 4 décembre.

Les élèves qui voudraient s'inscrire au PÉI après cette date en auront la possibilité selon leur profil et avec la recommandation de leur enseignant.

14.2 Budget de fonctionnement du CÉ

Le budget de fonctionnement est identique à l'an passé, soit 1 350 \$. Les frais de rencontre du CÉ réclamés seront pris sur ce budget.

14.3 Première communication et ordre ministériel des deux bulletins

M. Paradis résume rapidement les informations envoyées aux parents à ce sujet.

14.4 Pratique pour l'enseignement à distance

Les élèves qui ne fréquentaient pas notre école l'an passé auront une simulation de cours en ligne. Cette pratique se tiendra à l'école.

14.5 Plan d'action du Projet éducatif : relance du projet

Une rencontre se tiendra d'ici le mois de décembre pour fixer les moyens qui seront mis en place.

14.6 Exercice d'évacuation

L'exercice d'évacuation s'est bien déroulé. Un problème de circulation a été constaté près d'une sortie, mais une demande a été faite aux Ressources matérielles afin de modifier le parcours qui cause cet embouteillage.

14.7 Rappel concernant l'argent des campagnes de financement

L'argent des campagnes de financement n'appartient pas personnellement à l'élève. Ces montants ne peuvent pas être remboursés en cas d'annulation de l'activité. Toutefois, ils peuvent être transférés entre les membres d'une même famille.

14.8 Concert Arts-études musique du 5 octobre

Ce concert fut une très belle réussite.

14.9 Conférence Ruban en route du 1^{er} octobre

Cette conférence sur les ITSS s'est tenue à la place Hélène-Dubé pour les groupes des 4^e et 5^e secondaires.

14.10 Conférence Madd Canada en février

L'organisme « Mothers Against Drunk Driving » tiendra sa conférence en février pour sensibiliser les élèves à la conduite avec facultés affaiblies.

14.11 Normes et modalités d'évaluation

Il est à noter qu'il y aura deux étapes plutôt que trois pour l'année scolaire 2021-2022.

14.12 Hausse d'élèves et d'inscriptions aux activités parascolaires

Nous avons 1 502 élèves en date d'aujourd'hui, comparativement à 1 348 l'an passé.

L'inscription tout à fait gratuite aux activités parascolaires fut un franc succès.

Nous avons dû remanier l'organisation de certaines activités en raison du nombre élevé d'élèves inscrits.

14.13 Portes ouvertes virtuelles et présentielles

Les portes ouvertes adopteront la formule mixte, soit en présentiel et en virtuel. De plus, des capsules vidéo seront dévoilées chaque jour de la semaine du 7 novembre pour présenter nos nombreux parcours.

L'équipe du passage primaire-secondaire est en réflexion en lien avec la visite des élèves.

14.14 Normes sanitaires

Ça va bien.

14.15 Pénurie d'employés

Présentement, nous avons un besoin à combler : psychoéducateur à 70%.

Depuis le début de l'année, nous avons eu une ou deux journées de crise au niveau de la suppléance des enseignants.

14.16 Tournois sportifs : aller-retour en 2021

Afin d'éviter de faire des allers-retours vers des villes qui se trouvent à plusieurs heures de route, les équipes sont regroupées par sous-région. Une rencontre aura lieu en décembre afin d'évaluer la possibilité d'organiser des couchers après les Fêtes.

15. AUTRES POINTS

Aucun autre point.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public, aucune question.

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 21 h 15 par Mme Emmy Dumont.

Le président,

Le directeur,

Martin Bouchard

Benjamin Paradis

Rédigé par : Mélissa Albert, secrétaire